

**Concerne : programme de prophylaxie bucco-dentaire dans les écoles de votre région**

Un membre du SDI vous a rendu visite pour vous informer de la mise en place d'un programme de prophylaxie dans les écoles de votre région. Suite à cette rencontre, vous allez recevoir la visite d'une assistante en prophylaxie (AP) avec laquelle vous aurez l'occasion d'organiser le programme d'enseignement pour les classes. Ce dernier est composé de 3 leçons de prophylaxie bucco-dentaire et d'une leçon lors de laquelle s'effectuera un dépistage des élèves. Ce dépistage permettra d'informer les élèves sur leur état de santé bucco-dentaire (présence de tartre et/ou caries à soigner).

Chaque classe est visitée séparément. Un délai d'une à trois semaines est nécessaire entre chaque leçon. Dans la mesure du possible et pour permettre une bonne acquisition des connaissances, le programme des 4 leçons doit être enseigné 2 fois par année.

Un programme provisoire d'une année devra être établi avec l'assistante en prophylaxie. Celui-ci sera soumis aux enseignants pour acceptation. Les enseignants doivent avoir la possibilité de demander des changements de date et d'heure. L'AP prendra note des modifications souhaitées et établira alors le programme définitif. Le programme vous sera transmis par écrit et sera distribué aux enseignants.

Concernant les 3 leçons :

Lors des cours dans les écoles, le nombre d'élèves instruits ainsi que le nombre de leçons données doivent être relevés. On compte par séance d'instruction une classe moyenne de **50 élèves** pour que le message puisse être transmis de manière efficace. En outre la durée de la leçon d'**instruction** est fixée à **1 heure**.

Lieu : Dans les classes et dans la cour pour le brossage

Concernant le dépistage (4<sup>ème</sup> leçon) :

Le dépistage permet de trier les élèves nécessitant une visite chez le médecin dentiste. Il n'y a pas d'usage d'instruments dentaires à cet effet. Globalement, on procède au **dépistage** chez environ **100 enfants/ heure**.

Si le collège possède une salle de soins, il est préférable de l'utiliser à cet effet. Le contrôle nécessite de la lumière. Parfois, il est indiqué d'effectuer le dépistage au soleil. Après chaque leçon, l'AP remplit la fiche récapitulative des activités de prophylaxie. Pour chaque leçon, elle demande la signature de l'enseignant principal. Pour chaque feuille de contrôle complète, elle fait signer le directeur.

Lors des visites de projet, le membre du SDI (chef de projet) essaie de prendre contact avec le directeur pour réévaluer le programme et l'améliorer.

Nous nous réjouissons de votre collaboration et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.